

La Marine nationale possède actuellement une flotte de 22 avions de patrouille maritime ATL2 basés à Lann-Bihoué (Morbihan). Un programme de rénovation a été lancé en 2013 afin de pérenniser cette capacité au meilleur niveau opérationnel au-delà de 2030. La Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 a étendu la cible de ce programme à 18 appareils (contre 15 initialement) pour faire face notamment à la montée de la menace sous-marine dans les zones d'intérêt françaises.

QUEL CONTEXTE?

 Avion de patrouille maritime avec très grand rayon d'action

• Envergure : 37,50 m • Longueur : 31,70 m • Hauteur : 11,10 m

• Poids max au décollage : 46 t

• Poids à vide : 25,5 t

Vitesse maximale : près de 650 km/h
Plafond maximum : + de 9 000 m/30 000 pieds

• Autonomie : 18 heures de vol

• Distance franchissable : près de 8 000 km

QUELLES MISSIONS?

- L'ATL2 rénové est destiné à la maîtrise du milieu aéromaritime via la lutte contre les sous-marins et les navires de surface, de la zone littorale jusqu'au grand large. Il mène également des missions de service public (surveillance des pêches, lutte contre la pollution et les trafics illicites, etc.).
- Il peut également constituer un appui aux opérations aéroterrestres grâce à sa capacité à mener des actions de renseignement et de frappes au sol.

 L'ATL2 a été déployé à plusieurs reprises ces dernières années sur des théâtres d'opérations extérieures (Barkhane dans la Bande sahélo-saharienne et Chammal au Levant) pour des missions de renseignement et de détection d'objectifs terrestres.

QUELS ATOUTS?

Il bénéficie des performances requises pour assurer ses missions opérationnelles jusqu'à son retrait du service prévu après 2030. Nouvellement rénové, son système de combat comprend notamment :

- un nouveau radar Searchmaster utilisant la technologie d'antenne active développée pour le Rafale. D'une portée d'environ 400 km, il effectue une rotation rapide à 360° et produit une imagerie radar avec un niveau de résolution extrêmement élevé;
- le remplacement de certains matériels par des équipements numériques issus des meilleures technologies actuellement disponibles: nouveau système de détection acoustique performant face aux sous-marins de dernière génération, calculateur tactique, système électro-optique.

QUELS INDUSTRIELS?

- Dassault Aviation
- Thales
- Naval Group
- Service industriel de l'aéronautique (SIAé) du ministère

QUEL CALENDRIER?

- 4 octobre 2013: notification par la Direction générale de l'armement (DGA) aux industriels du programme de rénovation de la flotte d'ATL2
- 23 octobre 2018 : annonce par la ministre des Armées, lors de son discours au 26° salon Euronaval, de la rénovation de 18 appareils au lieu des 15 initialement prévus
- 18 juillet et 27 août 2019 : arrivées sur la base d'aéronautique navale de Lann-Bihoué des deux premiers ATL2 portés au standard 6
- Fin 2021: mise en service opérationnel du standard 6 après la formation des équipages, la transformation d'un premier lot d'aéronefs et la livraison du simulateur de la tranche tactique à terre pour la formation et l'entraînement des équipages (SIMTAC NG)
- D'ici à 2024 : livraisons à la Marine nationale des 18 avions rénovés

QUEL SUCCESSEUR?

Les premiers travaux du projet *Maritime Airborne Warfare System* – MAWS sont déjà en cours dans un
cadre franco-allemand afin de préparer la succession
des ATL2. Ce projet permettra de disposer d'une capacité
de patrouille maritime autonome, performante et
souveraine en Europe à l'horizon 2030.



MINISTÈRE DES ARMÉES